



CAMPAGNE BOURSE COLLEGE

publié le 14/09/2022

Descriptif :

La campagne de bourse collège à débiter du 1er septembre au 20 octobre 2022

Bonjour à tous,

La demande de bourse de collège en ligne est généralisée à tous les collèges publics de toutes les académies. Pour cela, les parents ou responsables d'élèves devront se connecter au portail éduconnect <https://educonnect.education.gouv.fr> du 1er septembre 2022 au 20 octobre 2022.

En tant que parent d'élèves, vous pourrez ainsi :

- * faire une demande pour un ou plusieurs enfants scolarisés dans le même collège public récupérer directement vos données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives connaître une estimation de la bourse à la fin de la saisie.
- * prendre rendez vous auprès du secrétariat pour déposer une demande

Par ailleurs le tutoriel vidéo qui simule la demande de bourse en ligne après connexion via le compte Educonnect sera consultable courant septembre sur <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Afin de faciliter la saisie par internet, un poste informatique est à votre disposition au secrétariat.

Je reste à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

ESCOBAR Isabelle

05 86 54 01 20

Documents joints

 2022_bourses_college_flyer_septembre_0 (PDF de 5.5 Mo)

 formulaire-de-demande-de-bourse-de-coll-ge-ann-e-scolaire-2022-2023--117637_0 (PDF de 412.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.